



SECTION
DE LA
SARTHE

« L'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir, mais de le rendre possible »
(Saint Exupéry)

Syndicat National Force Ouvrière des Finances Publiques

Déclaration liminaire au CTL du 2 décembre 2015

Monsieur le Président,

Dans ce contexte post-attentats du 13 novembre 2015 à Paris, les divers hommages et réactions de toutes parts démontrent à quel point les Français sont attachés aux valeurs de notre république.

Toutefois, à l'image de ce qui se passe à l'accueil du public dans les services de la DGFIP, **F.O.-DGFIP** constate l'affaiblissement organisé du service public républicain, conséquences des orientations néfastes de la Direction Générale, sous l'autorité du ministre du Budget et des Comptes.

Faire en sorte que les citoyens de ce pays ne puissent accéder au service public financier et fiscal ou de façon filtrante comme à l'accueil de la DDFIP, s'inscrit aussi dans la politique de réduction de l'emploi public : la contrepartie de moins de fonctionnaires de l'État, c'est tout simplement moins de service au public.

Les agents des Finances Publiques, qui représentent moins de 6 % des effectifs globaux de l'Etat, savent d'ores et déjà qu'ils supporteront près de 54 % des suppressions d'emplois en 2016.

La réorganisation et la fusion de services servent la cause d'une informatisation dite « structurante » où les agents des finances en font les frais.

Aussi, chacun dans ce pays doit bien avoir conscience que cette logique conduira à la privatisation du conseil fiscal.

Pour **F.O.-DGFIP**, il est temps que s'engage un véritable débat sur les moyens du service public républicain. **A ce titre, le CTL doit être l'instance principale de cet enjeu.**

Tout en dénonçant la pratique d'un pseudo-dialogue social conçu pour associer les organisations syndicales aux projets gouvernementaux en évacuant les revendications, les élus départementaux ne sont pas favorables à la politique de la chaise vide qui, réalisée de façon systématique, ne donnerait aucun sens à leur mandat et à la confiance que l'on met en eux.

A ce titre, les représentants des personnels élus et nommés condamnent l'attitude du gouvernement qui, au travers du pacte de responsabilité que FO n'a pas signé vise à museler les organisations syndicales et à les amener à co-gérer les conséquences de la crise.

Merci pour votre attention.

Vos représentants FO DGFIP :

- Angélique DESPONTS, SIE Le Mans Sud

tél : 02 43 8385 67

- Michel DUSONG, PCE résidence Mamers

tél : 02 43 31 45 09

- Jean-Yves PERDRIAU, PCE Le Mans

tél : 02 43 83 82 86

- Balf syndicale : fo.ddfip72@dgfip.finances.gouv.fr

- Site Web départemental FO-DGFIP : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/072/>

